

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2011**

1 – BILAN ECONOMIQUE 2010

2010 a été l'année de la consolidation de la reprise économique mondiale engagée courant 2009. Cette reprise s'est effectuée à un rythme très modéré dans les pays développés : hausse du PIB proche de 3 % aux Etats-Unis et de 1,7 % en zone euro. 2010 restera également une année de fortes turbulences en Europe, avec la crise de la dette publique qui a touché certains pays européens et qui est devenue la principale source d'inquiétude. Le rythme de croissance de la zone euro (1,7 %) a été très variable entre les pays membres, de même que la gestion des finances publiques. Des réformes structurelles ont été engagées avec un renforcement de la rigueur budgétaire pour éviter la hausse de la dette au risque de freiner la croissance.

Grâce à l'endettement public, les Etats-Unis ont continué à soutenir leur consommation. En Europe les gouvernements mettent en place des plans de rigueur. Si en 2010, l'inflation mondiale s'inscrit autour de 3 % l'an, elle a tendu à s'accélérer au cours des derniers mois dans certains pays émergents. Dans les pays développés, la hausse des cours des matières premières s'est traduite par un léger surcroît de hausse des prix à la consommation (1,8 % en glissement annuel en France).

La France a poursuivi sa phase de croissance sans véritable rattrapage. La consommation, principal élément de soutien de sa croissance en dépit d'un taux de chômage qui s'est peu éloigné des 10 % durant l'année, a résisté avec une hausse de 1,5 % en moyenne. Les exportations de biens et services, en volume, ont augmenté de 9,5 %. Les ménages ont maintenu une épargne de précaution qui représente 16 % de leur revenu disponible brut. L'immobilier reste une valeur refuge qui a bénéficié de prêts attractifs. En 2010, le déficit public français se sera tout juste stabilisé à son niveau de 2009, conduisant la dette publique à plus de 80 % du PIB.

En 2010, le marché des changes a connu une grande volatilité et la crise de l'euro, consécutive aux interrogations sur la dette souveraine, a ébranlé l'unité et la crédibilité des 27.

Les politiques monétaires des pays développés sont restées très expansionnistes. En Europe, la crise des dettes souveraines des pays périphériques a réactivé les tensions sur les taux d'emprunt publics de ces pays alors que les autres pays se sont financés dans des conditions très favorables. En décembre, le taux des emprunts français à dix ans restait, en moyenne, autour de 3,3 %.

Début 2010, les doutes ont commencé à s'immiscer sur la pérennité de la reprise avant que la confiance revienne progressivement en fin d'année. Les places boursières des pays émergents ont presque retrouvé leur plus haut niveau, alors que celles des pays développés, prises dans leur ensemble, présentent encore une décote par rapport à leur niveau moyen d'avant la crise. A Paris, l'indice CAC 40 a reculé de 3,3 %.

La récession a rebattu les cartes de l'économie mondiale et mis en avant les lacunes du système international. L'entrée des pays émergents sur la scène mondiale appelle à un nouvel ordre monétaire mondial. Suite à la crise de la dette souveraine de la zone euro a été mis en place le Fonds européen de stabilité financière (FESF).

Parmi les réformes bancaires aux Etats-Unis et en Europe, on retiendra les nouvelles normes Bâle 3, prévoyant de renforcer les fonds propres des établissements en qualité et en quantité.

2 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL (national) EN 2010 se caractérise par :

- Une collecte globale d'épargne de 7,3 Md€, double de celle de 2009, portée par les dépôts bancaires (livrets, épargne logement). L'assurance-vie affiche une hausse de 7 % de sa collecte alors que la celle d'épargne financière a été pénalisée par les rachats importants d'OPCVM de trésorerie.
- Un encours d'épargne en progression de 5,5 % à 187 Md€.
- Une production de **crédits** soutenue (+28 % à 33,6 Md€), portée surtout par l'habitat.
- Un encours de crédits à 148 Md€ en progression de 6,1 %.
- Les souscriptions nouvelles de contrats, en croissance dans la totalité des branches, permettent au portefeuille **assurance IARD** d'atteindre 2 Md€ pour 12,2 millions de contrats.

3 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL OCEAN EN 2010

La dynamique commerciale du Crédit Mutuel Océan s'est traduite par l'arrivée de plus de 26 000 nouveaux clients au cours de l'année et le lancement réussie de l'activité *Téléphonie mobile*.

L'encours de crédit s'est accru significativement (+8,4 %) démontrant la capacité du Groupe à accompagner ses clients particuliers et entreprises et à financer l'économie de sa région. Les accords de crédits habitat progressent de près de 50 % portés par le faible niveau des taux et les incitations fiscales.

Acteur majeur du financement sur ses 3 départements, le Crédit Mutuel Océan a vu ses parts de marché progresser de près d'un point pour approcher 25%.

L'encours de collecte d'épargne connaît une croissance supérieure à celle de 2009 portée par l'épargne bancaire qui s'est orientée vers les comptes à terme et l'épargne logement.

Le Produit Net Bancaire du Groupe, généré essentiellement par la banque de détail clientèle, a profité pleinement de la conjoncture de taux et du développement des commissions de services et assurances.

Les charges de fonctionnement dont les frais de personnel représentent 64 %, progressent de 1 % en raison du niveau de l'intéressement et participation.

Le coût du risque régresse par rapport à 2009. Toutefois, les risques individuels sont stables. Le taux de couverture s'établit à 51,6 %.

Le résultat net social ressort en forte progression à 60,1 M€ contre 33,2 M€ en 2009, en raison des plus values dégagées lors des cessions de titres de participation, pour 14,8 M€.

Pour la même raison, le résultat consolidé atteint 58,6 M€ contre 32,9 M€ en 2009.

3.1 – EPARGNE

La collecte de l'épargne bancaire, financière et assurance sur l'année s'est élevée à près de 500 M€, dont 460 M€ en épargne bancaire (hors compte-chèques). Comme en 2008, l'épargne financière a vu son encours se réduire en raison des sorties d'OPCVM monétaires.

Fin 2010, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle dépasse 10,6 Md€.

1. Epargne bancaire : la collecte d'épargne bancaire s'est orientée vers l'épargne échéancée qui offrait des taux de rémunération plus attractifs que ceux des livrets. L'épargne logement et les comptes à terme ont pleinement profité de ce mouvement avec respectivement 118 M€ et 311 M€ de progression d'encours.

A fin décembre, l'encours d'épargne bancaire atteint 7,1 Md€ en progression de plus de 8 % en 2010 contre 1,2 % en 2009. La part de marché dépôts bancaires se situe à 22,56 % contre 22,01 % au 31/12/2009.

2. Epargne financière : après l'accalmie de 2009, les dégagements de capitaux des OPCVM monétaires qui avaient marqué le 4^{ème} trimestre 2008, se sont poursuivis en 2010 en raison de la faiblesse des performances. Ainsi, l'encours OPCVM et titres se contracte de 24 % atteignant 703 M€ dont 509 M€ pour les OPCVM.

3. Epargne assurance : sur un marché porteur, la collecte d'assurance-vie s'est située à un niveau satisfaisant avec une collecte nette de 168 M€ portant l'encours à 2,64 Md€, en progression de 6,8 % contre 5,7 % en 2009.

3.2 – CREDITS A LA CLIENTELE

3.2.1 – Production

La production de crédits, qui a connu un rythme soutenu tout au long de l'année, s'est achevée sur un mois de décembre exceptionnellement élevé. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêts ainsi que la fin annoncée de certaines incitations fiscales relatives à l'investissement locatif immobilier ont contribué à cette production d'ensemble record de 2 584 M€ (accords donnés) contre 2 013 M€ en 2009.

Ainsi, la progression des accords, comparée à 2009, a surtout été vérifiée pour le secteur de l'habitat (+49 %) et des professionnels (+14 %), contrairement à la consommation qui, comme le marché, a plutôt stagné. Les crédits à l'habitat représentent 54 % de la production (48 % en 2009). Le taux de production annuel moyen 2010 intègre à la fois la baisse générale des taux longs et la concurrence sur le marché du crédit. Il ressort à 3,66 %, contre 4,33 % en 2009.

Le Groupe Crédit Mutuel Océan n'accorde pas de crédit répondant à l'obligation instituée par la loi n° 2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (microcrédit).

3.2.2 – Encours

L'encours des crédits bancaires approche désormais 8,8 Md€ en progression de 8,4 %, porté par l'habitat (+10,1 %).

Cet excellent niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan de progresser sur son territoire et d'atteindre 24,86 % de parts de marché crédits sur ses trois départements de compétence contre 24,04 % en décembre 2009.

Le coefficient d'engagement se maintient à 123 %, stabilisant le recours aux marchés financiers.

3.2.3 – Risques sur crédits

Après des années de forte production, et malgré un environnement économique incertain, le taux des créances douteuses et litigieuses par rapport aux encours de crédits globaux demeure stable à 2,5 %.

Au cours de l'exercice, la dépréciation collective basée sur les paramètres Bâle 2 a fait l'objet d'une dotation nette de 0,2 M€. Son montant est de 6,9 M€ au 31 décembre 2010.

L'actualisation des dépréciations a été ajustée de -3 M€ pour atteindre 8,6 M€ au 31 décembre 2010 (11,6 M€ au 31 décembre 2009), diminution due à la mise à jour des lois de recouvrement nationales utilisées pour le calcul de ces dépréciations.

3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES

Bancassureur, le Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2010 s'établit à 623 000 contrats, en augmentation de 6,3 %.

Près de 240 000 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

De même, l'équipement en cartes bancaires s'est poursuivi avec un parc atteignant 305 000 cartes.

3.4 – TRESORERIE

La gestion de la trésorerie comporte deux volets :

- refinancement de l'exploitation,
- gestion pour compte propre.

3.4.1 – Refinancement de l'exploitation

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché pour les ressources courtes, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.) et à la B.F.C.M. pour les ressources longues, pour un montant global de 2 715 M€ au 31 décembre 2010 contre 2 820 M€ un an plus tôt.

Si la volonté du Groupe est de couvrir prioritairement ses besoins de capitaux par l'épargne bancaire de ses clients, le recours au marché, à la C.R.H, résulte d'une part, de la forte distribution des crédits habitat, et d'autre part, de la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan. Ainsi, l'encours de refinancement auprès de la C.R.H. s'élève à 674,7 M€ au 31 décembre 2010.

3.4.2 – Gestion pour compte propre

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports,
- sélection rigoureuse des contreparties, en s'appuyant en particulier sur le dispositif national d'analyse des contreparties (IFC).

Au 31 décembre 2010, le portefeuille titres est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés) : 7,9 M€ contre 7,5 M€ fin 2009,
- portefeuille de titres (actions et obligations) inclus sous la rubrique des comptes consolidés IFRS *Actifs financiers disponibles à la vente* : 594 M€ contre 553 M€ fin 2009.

Les plus values latentes sur OPCVM s'élèvent à 34,0 M€ (33,3 M€ à fin 2009), soit un montant net d'IS de 22,3 M€ (21,8 M€ fin 2009) venant renforcer les capitaux propres.

Les produits réglementés Livret A, Livret Bleu, Livret de Développement Durable et LEP donnent lieu à reversement partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations, via la Caisse Centrale de Crédit Mutuel. Ce reversement atteint 1 305 M€ contre 1 334 M€ fin 2009.

4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES DU CREDIT MUTUEL OCEAN

4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES

Ils sont constituées des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 85,1 M€ en progression de 5,8 M€ sur 2009, conséquence du programme de rénovation des agences.
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

4 participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

○ CIC : les titres acquis pour	33,6 M€	sont valorisés (IFRS) à	63,0 M€
○ Groupe ACM :	55,9 M€	"	229,8 M€
○ Euro Information	14,6 M€	"	17,7 M€
○ Caisse Centrale du Crédit Mutuel :	6,4 M€	"	6,4 M€

Les principaux mouvements de 2010 sont les suivants :

- une acquisition complémentaire de titres Groupe des ACM pour 3,5 M€,
- une acquisition complémentaire de titres CIC pour 1,1 M€,
- la cession des titres mis en équivalence Sodelem (valeur d'acquisition 11,6 M€),
- la cession des titres Synergie Finance (valeur d'acquisition 2,5 M€),
- la cession des titres LLD Participations (valeur d'acquisition 1,7 M€),
- la cession des titres Bail Entreprises (valeur d'acquisition 0,9 M€).

4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES

Au passif du bilan, pour 4 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.

4.3 – ANALYSE DES RESULTATS

4.3.1 – Les soldes intermédiaires de gestion et les résultats

Comme indiqué ci-dessus, le taux moyen de production des crédits 2010 a été de 3,66 %, poursuivant ainsi avec le mouvement baissier observé depuis plusieurs années et troublé par la seule année 2008 au cours de laquelle le taux de production avait atteint 5,06 %.

Malgré cela, le maintien des taux courts à un niveau historiquement bas, donc du coût de la ressource, a conduit à une progression de la **marge financière** qui, cumulée à des commissions en progression, a permis au **Produit Net Bancaire consolidé IFRS** d'atteindre 259,0 M€ (228,4 M€ en 2009), incluant les revenus de l'activité capital-risque.

Les **frais généraux consolidés IFRS** à 160,6 M€ progressent par rapport à 2009, malgré l'effet de base en 2009 du coût de la migration informatique. Le contrat d'intéressement-participation directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement entraîne pour 2010 une enveloppe globale intéressement / participation en augmentation de 6,4 M€ sur 2009.

Le **résultat brut d'exploitation consolidé IFRS** atteint ainsi 98,4 M€ (69,3 M€ en 2009) consécutivement à la hausse du PNB.

Après prise en compte du coût du risque (17,0 M€) – contre 27,8 M€ en 2009 –, des gains sur actifs immobilisés (0,6 M€), de l'impôt société (23,1 M€), le **résultat net consolidé IFRS** du Groupe Crédit Mutuel Océan s'élève à 58,6 M€ contre 32,9 M€ en 2009.

La contribution de la société mère au résultat consolidé est de 56,4 M€.

4.3.2 – Analyse par activité

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assurée par l'ensemble des caisses locales. Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participations, génère un résultat représentant 0,6 % du PNB du Groupe.

4.4 – LES RISQUES, LES DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS

4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif

Les couvertures des risques de contrepartie sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle qui ressortent à 121,2 M€ en progression de 2,7 M€ par rapport à 2009.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

Une dépréciation collective a été dotée depuis 2005. Les paramètres utilisés pour sa détermination s'appuient sur le ratio réglementaire « Bâle 2 » et, notamment les encours clientèle notés E+. L'impact sur le résultat 2010 se traduit par une dotation nette de 0,2 M€ et le total de ladite dépréciation au 31 décembre 2010 est de 6,9 M€.

4.4.2 – Provisions figurant au passif

Les provisions (15,5 M€) sont stables au global sous l'effet notamment :

- d'une dotation de 2,5 M€ correspondant à des dépréciations complémentaires sur créances clientèle,
- d'une reprise nette de 2,4 M€ sur la provision pour risque « Epargne Logement ». Le total de cette provision au 31 décembre 2010 est de 8,9 M€.

4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique F.R.B.G. dans les comptes de la Vocation Générale et qui atteint 29,7 M€ après une dotation nette de 0,1 M€, est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI et CONTROLE

5.1 – FONDS PROPRES

Les capitaux propres consolidés IFRS – part du groupe – y compris le résultat 2010, s'élèvent à 1 057 M€, en augmentation de 96,9 M€ par rapport à fin 2009 grâce à la mise en réserve des résultats des exercices antérieurs. Les parts B représentatives du capital des Caisses Locales atteignent 257 M€. La rémunération à servir au capital B est de 0,027 € par part de 1 euro pour l'exercice 2010. Le capital en actions d'associés non coopérateurs souscrit par les Assurances du Crédit Mutuel demeure stable à 17 M€.

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle 2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2010, les fonds propres nets consolidés prudentiels atteignent 881 M€.

(en millions d'euros)	31.12.2010 (IFRS)	31.12.2009 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	823	775
Fonds propres complémentaires	95	72
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Risques pondéré	487	449
Ratio de solvabilité	14,5%	14,3%

Au 31 décembre 2010, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

■ **Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des Risques**

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le C.M.O. dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent environ 7 % des crédits à la clientèle.

La gestion des risques est encadrée par les dispositifs suivants :

- Dispositif de conformité , contrôle permanent , coordination des dispositifs risques
- Dispositif de contrôle périodique,
- Dispositifs de mesures et de suivi des risques,
- Dispositifs de limites,
- Reporting aux organes exécutif, et délibérant.

Différentes structures sont dédiées au contrôle des risques.

Le service Engagements, avec le service Maîtrise des risques qui détecte en amont les situations porteuses de risques, assure la prévention des risques par la mise en place d'indicateurs, de clignotants d'alerte , et par la généralisation de la notation interne, analyse les encours, élabore des procédures de gestion des risques, assure le reporting au Comité opérationnel du risque de crédit clientèle.

La Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité, anime le Comité Financier.

Le service Comptabilités assure la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Il vérifie le respect des ratios règlementaires, établit les déclarations fiscales.

La Direction Conformité Contrôle Permanent, Coordination des dispositifs Risques contribue à la maîtrise des risque de non-conformité , veille à l'animation , à l'actualisation du contrôle interne de l'ensemble des structures du Crédit Mutuel Océan , et assure la coordination des dispositifs Risques .

La Direction Audit et Contrôle Périodique évalue par des missions l'efficacité des dispositifs de contrôle et de maîtrise des risques.

Le contrôle des risques s'effectue tout d'abord par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en premier niveau par le contrôle interne du hiérarchique. Au second niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant opérations et risques. Au troisième niveau, intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

5.3 – RISQUE DE CREDIT

▪ Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Trimestriellement, le Comité de risques sur les opérations de crédit à la clientèle, réunissant les différents acteurs de la filière crédits, examine la situation des risques, et le cas échéant, décide des mesures correctives. Un reporting trimestriel est effectué à la Commission Risques, émanation de l'organe délibérant, par la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques .

▪ Eléments d'information sur la gestion du risque

- *Un système de cotation national déployé par le Groupe Crédit Mutuel Océan*

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle 2, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est mise à jour mensuellement.

- *Un traitement des dossiers non centralisé*

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le département des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les spécialistes crédits collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de la Direction Audit Contrôle Périodique, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel Océan, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle 2.

Les dispositifs de déclassement et de dépréciation sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La dépréciation est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

■ Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Au-delà des limites prudentielles très larges par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, le Conseil d'Administration Fédéral, en application des directives de la Confédération, détermine annuellement pour les corporates, des limites plus restrictives relatives à :

- la définition d'un grand risque Crédit Mutuel Océan,
- l'encours maximum sur un même bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'Administration Fédéral du 25 février 2010, ces limites ont été définies en fonction de la cotation Bâle 2 en application du dispositif arrêté par le Conseil d'Administration de la C.N.C.M.

Les ratios règlementaires de division des risques sont respectés.

SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Exposition	2010	2009
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	1 742 185	1 922 166
Clientèle	8 898 154	8 207 776
Exposition brute	10 640 339	10 129 942
Dépréciations		
Etablissements de crédit	-121 207	-118 536
Clientèle	0	0
	-121 207	-118 534
Exposition nette	10 519 132	10 011 406

Exposition	2010	2009
Engagements de financements donnés		
Etablissements de crédit	62 934	32 084
Clientèle	948 255	732 976
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	53 499	57 407
Clientèle	110 106	116 334
Provisions sur engagements donnés	2 160	2 625

	Valeur comptable	
	2010	2009
Titres de créances		
Effets publics	0	0
Obligations	527 441	473 885
Instruments dérivés	9 125	7 965
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	536 566	481 850
Dépréciation des titres	0	0
Exposition nette	536 566	481 850

	%	
	2010	2009
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	1,03	2,07
AA et AA-	41,10	28,78
A+ et A	53,92	54,19
A- et BBB+	3,44	9,02
BBB et en-dessous	0,52	5,94

Les créances clientèle font l'objet de dépréciations, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

RISQUES DE CREDIT AUPRES DE LA CLIENTELE

	%	
	2010	2009
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	65,8	65,4
Entreprises	15,7	15,8
Grandes entreprises	10,7	10,8
Financements spécialisés	0,2	0,2
Autres	7,6	7,8

	2010	2009
Concentration des risques clientèle		
Engagement dépassant 300 M€		
nombre	0	0
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagement dépassant 100 M€		
nombre	0	0
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		

	2010	2009
Qualité des risques		
Créances dépréciées individuellement	221 430	206 007
Dépréciation individuelle	-114 335	-111 839
Dépréciation collective des créances	-6 872	-6 697
Taux de couverture global	54,7%	57,5%
Taux de couverture (dépréciation individuelle seulement)	51,6%	54,3%

Arriérés de paiement	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissement de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	86 030	1 706	209	0	87 945
Administrations centrales					0
Etablissements de crédit					
Institutions non établissement de crédit	8 668				8 668
Grandes entreprises	10 352				10 352
Clientèle de détail	67 010	1 706	209		68 925
Autres actifs financiers					
Total	86 030	1 706	209	0	87 945

5.4 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion "actif-passif" du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d'analyse et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l'objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l'effet des variations de taux d'intérêts. Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées à la Commission de Politique Financière qui en fait le compte rendu au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a défini des limites pour le risque de taux et de liquidité qui lui sont présentés trimestriellement et font l'objet d'un reporting également trimestriel à la Direction des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d'écoulement).

5.5 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit le ratio de liquidité à un mois (réglementaire) ainsi qu'un indicateur de liquidité à moyen terme, déterminé suivi une procédure nationale Crédit Mutuel. Le *ratio de liquidité à un mois* au 31 décembre 2010 est de 124 % pour un minimum de 100 % et l'*indicateur de liquidité à moyen terme* ressort à la même date à 105 % pour 87 % exigé.

Par ailleurs, un accord de refinancement a été conclu avec la B.F.C.M. en mai 2002.

Ventilation des maturités

	< 1 mois	> 1 mois et <= 3 mois	> 3 mois et <= 1 an	> 1 an et <= 2 ans	> 2 ans et <= 5 ans	> 5 ans	indéterminée	Total
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	507	696	2 622	1 476	1 950	939		8 190
Atifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Actifs financiers disponibles à la vente	1 427	32 035	141 753	106 638	178 784	5 706	454 057	920 400
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	663 929	202 048	827 630	963 034	2 067 855	6 794 636		11 519 132
Placements détenus jusqu'à leur échéance		3 112	13 124	17 606	27 305			61 147
Passif								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	1 484	3 068	5 307	4 771	5 704	1 867		22 201
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 541 196	578 127	841 919	1 010 617	1 557 318	1 204 053		10 733 230

5.6 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc...).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée. 175 M€ de swaps de macro couverture ont été mis en place en 2008. Les 75 M€ échus en 2010 ont été renouvelés.

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. La marge financière est sensible négativement à un aplatissement ou une inversion durable de la courbe des taux.

5.7 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

5.8 – RISQUE DE MARCHÉ

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport mensuel remis au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en terme de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers...) de conformité à la politique de trésorerie définie annuellement par le Bureau. Un reporting sur ces activités est également transmis trimestriellement à la Direction des Risques de la C.N.C.M.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.

5.9 – RISQUES OPERATIONNELS

Depuis le 18 mai 2010, le groupe CM-CIC est officiellement autorisé à utiliser la méthode avancée pour le calcul de l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels. Cette autorisation est rétro-active au 1er janvier 2010.

De ce fait, pour les entités du groupe CM-CIC utilisant la méthode avancée, le calcul des exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels se fait dorénavant selon la méthode avancée.

6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE et GESTION DES RISQUES

A l'occasion de son nouveau plan 2011-2015 « Virtuose », le Crédit Mutuel Océan a adapté sa gouvernance.

Dans le cadre du gouvernement d'entreprise, 6 Commissions, composées et présidées par des Elus, animées chacune par un Directeur central, ont été créées en 2010 :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - Commission audit & contrôle, | - Commission financière, |
| - Commission offre et développement, | - Commission suivi et contrôle du plan, |
| - Commission risques, | - Commission vie du mouvement
(formation, communication, RSE), |

Par ailleurs, les modalités de tarification des opérations sont définies par un Comité de Tarification composés de salariés Direction Financière / Direction Réseau / Direction Filiales Engagements. Une information des décisions prises est faite au Comité Financier.

Enfin, le Comité Opérationnel des Risques sur opération de crédits à la clientèle, composé de représentants de la Direction Filiales et Engagements, de la Direction des Réseaux, de la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques et de représentants des agences, complète le dispositif avec pour mission de :

- Prendre connaissance des résultats des activités des Directions concernées par l'activité crédit.
- Evaluer la fiabilité des systèmes d'octroi et de gestion des risques sur opérations de crédit.
- Définir et suivre les plans d'actions correctives.
- Agir dans le cadre du dispositif de surveillance des risques (C.R.B.F. 97-02).
- Suivre et vérifier tous les changements ou exceptions majeurs, par rapport à la politique de gestion du risque de crédit qui auraient un impact significatif sur les risques.

7 – EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Conformément aux décisions prises par les organes dirigeants, le Crédit Mutuel Océan a poursuivi sa politique de rationalisation de ses participations en cédant pour 16,7 M€ de titres (valeur d'origine). Ces cessions ont un impact positif avant impôt sur le résultat de l'exercice 2010 de 9,7 M€. (14,8 M€ en comptes sociaux).

Conformément à IAS 39, les dépréciations sur les créances couvrent les pertes prévisionnelles actualisées au taux d'intérêt d'origine du crédit. Ces dernières sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux et les flux prévisionnels de recouvrement. La détermination des flux de recouvrement repose notamment sur des statistiques qui permettent d'estimer les séries de recouvrement moyennes dans le temps à partir de la date de déclassement du crédit.

En 2010, les lois de recouvrement nationales utilisées ont été mises à jour, notamment pour bénéficier d'une meilleure profondeur d'historique. Comptablement, cet ajustement a été traité comme un changement d'estimation et comptabilisé en résultat. Son impact favorable est de 4,3 M€.

Enfin, au cours du dernier trimestre 2010, le Crédit Mutuel Océan a inscrit dans son offre commerciale de nouveaux produits et services et notamment ceux liés à la téléphonie mobile.

8 – EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE et ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

9 – Information sur l'ACTIVITE et les RESULTATS des FILIALES en 2010

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le CREDIT MUTUEL OCEAN contrôle différentes filiales dont les plus significatives incluses dans les comptes consolidés sont :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours atteignent 36,6 M€ pour 68 entreprises ou groupes d'entreprises. Le bénéfice net s'établit à 1,01 M€.
- SODELEM SERVICES : chargée de la gestion de cartes privatives au profit de stations-service sur l'ensemble du territoire national. La société a dégagé 0,41 M€ de bénéfice.
- CREDIT MUTUEL AGRICOLE ET RURAL OCEAN (C.M.A.R.O.) : groupe bancaire adhérent à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le C.M.A.R.O. et les 3 Caisses départementales qui lui sont affiliées sur les départements de Charente-Maritime, Vendée et Deux-Sèvres, ont dégagé un bénéfice net de 0,13 M€.

10 – PERSPECTIVES

Le résultat 2010 conforte une situation financière solide, fruit de la confiance de ses sociétaires, qui se traduit dans son ratio de solvabilité Bâle 2 à 14,5 %. Cette structure financière permet une modernisation continue du réseau d'agences et la mise à disposition des clients de nouveaux canaux de distribution performants s'appuyant sur les nouvelles technologies, et ce afin d'offrir la proximité et le conseil.

En 2011, le Crédit Mutuel Océan entamera la mise en œuvre de son projet d'entreprise 2011-2015 « Virtuose » au bénéfice de ses clients.
